ASSOCIATION
MAINS LIBRES

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi 21 octobre 2026

1ère Partie (membres du CA, présence des associations partenaires souhaitée)

1. Pointage des présents et composition du CA

				Absences non excusées hors membres de droit		
	Présent(e)	**Représenté(e) par**	**Excusé(e)**	**Absent(e) CA 26/8**	**Absent(e) CA 23/9**	**Absent(e) CA 21/10**
Collège usagers						
Leïla Haddad		Corinne				
Karim Mansouri	x					
Radu Moldovan	x					
Gaston Akoua	x					
Olga Petrova	x					
Pavel Novak	x					
Hicham Bensaïd	x					
Collège anciens usagers						
Nordine Kaci	x				x	
Thibault Marchand						x
Poste à pourvoir						
Collège ADF						
Danièle Morin	x					
Geneviève Rousseau	x					
Valérie Masson	x					
Corinne Duval	x					
Manon Leroy	x					
Laurent Garcin	x					
Agnès Delmas		Geneviève				
Collège associations						
La Soupe St Eustache						
ESI Agora						
Les Captifs						
110 les Halles						
Caarud / Aides						

Hicham a-t-il rendu son casier ? Pas encore. Ce sera fait pour le prochain CA. Hicham est d'accord pour passer dans le collège anciens usagers. Il faudra réfléchir à qui on pourrait solliciter parmi les usagers pour rejoindre le CA.

2. Calendrier des prochains CA + AG

Pour mémoire, les dates retenues pour les prochains CA sont : 18 novembre 2026, 16 décembre 2026, 20 janvier 2027, 17 février 2027, 17 mars 2027, 21 avril 2027, 19 mai 2027, 16 juin 2027.

L'Assemblée Générale est fixée au 13 mars 2027. Elle aura lieu comme d'habitude dans nos locaux de 9h30 à 12h.

3. Préparation des 20 ans de la bagagerie Mains Libres

3.1. La fête des 20 ans

Elle aura lieu le samedi 24 avril au soir à la bagagerie. Agnès D. peut-elle se charger de demander dès à présent l'autorisation à Élogie d'utiliser la cour et d'organiser un barbecue ?

Valérie se charge de contacter le conservatoire du Centre pour trouver une animation musicale (par exemple un ensemble de jazz ou de cuivres) de 20h à 21h.

3.2. La conférence

Elle aura lieu le jeudi 4 février à partir de 18h dans l'auditorium de Cerise, 46 rue Montorgueil. Cerise doit nous confirmer si le prêt de l'auditorium (80 places environ) sera gracieux. Geneviève a relancé Stéphanie (qui est en vacances) pour qu'on puisse visiter les locaux.

Annie Barbier, co-fondatrice de la bagagerie avec Geneviève, est d'accord pour intervenir et pour nous aider à trouver quelqu'un chez ATD Quart-Monde avec un profil de sociologue (ou ayant une expérience reconnue dans ce domaine) qui viendrait « auditer » la bagagerie d'ici le mois de février et pourrait présenter ses observations lors de la conférence, par exemple en décrivant ce qui, à la bagagerie, ressemble à d'autres expériences qu'il connaît, ce qui l'a étonné, ce qui pourrait être amélioré, à quelles conditions ce modèle pourrait se pérenniser à son avis, etc. Il est important que ce soit quelqu'un d'extérieur pour éviter l'autocélébration, mais en même temps il faudrait que ce soit quelqu'un qui est déjà sensibilisé à l'intérêt de la participation, de manière à ne pas passer à côté de ce qui nous paraît le plus précieux dans notre expérience. C'est pourquoi on a pensé à quelqu'un de la galaxie ATD Quart Monde. Le CA valide cette idée !

Objectif : pouvoir envoyer une ébauche de programme à la Mairie de Paris d'ici la première semaine de novembre.

Danièle et Manon ont commencé à travailler sur une page LinkedIn.

Deuxième réunion de travail (sur la fête, la conférence, le site) ouverte à tous : lundi 9/11 à 18h. Geneviève se charge de faire une affiche.

4. Financement de la bagagerie

4.1. Malakoff Humanis

Pourrait-on leur proposer un partenariat de mécénat sur trois ans par exemple (afin de disposer d'une meilleure visibilité sur l'avenir). Laurent refera le point avec eux lorsqu'ils auront publié le petit article sur Mains Libres dans leur journal interne.

4.2. Entreprise de Corinne

Corinne a un nouvel employeur et va le solliciter pour un don.

4.3. Demande de financement complémentaire à la mairie de Paris

Rappel de l'historique par Geneviève : « Lors de la création de la bagagerie, je m'étais personnellement engagée auprès de la Mairie de Paris à ce qu'on ne demande jamais rien d'autre qu'une subvention correspondant au loyer et aux charges (en échange du fait qu'ils finançaient la totalité du loyer et des charges, ce qui n'était pas dans leurs intentions au départ). De son côté, ML cherchait des mécènes pour prendre en charge tous les investissements et le reste du fonctionnement, et donc ça m'ennuierait qu'on ne tienne pas cette parole.

D'un autre côté, Corinne a souligné qu'on se devait d'être solidaires des autres bagageries, sans quoi on risque d'affaiblir leur demande et que, par ailleurs, on n'aurait peut-être besoin aussi, un jour, de

subventions complémentaires. Pendant 11 ans, ce sont les vide-greniers, s'ajoutant à quelques mécènes, qui nous ont permis d'avoir des ressources propres. Désormais on n'aura plus les vide-greniers, mais notre modèle est tellement « épatant » qu'on peut se dire qu'on ne devrait pas avoir trop de mal à trouver ou retrouver des mécènes.

Un autre point délicat est que les autres bagageries estiment qu'on doit demander le complément de subvention « par principe », sans avoir à montrer nos comptes, mais c'est complètement illusoire car, pour toute demande de subvention, il faut naturellement joindre le bilan de l'année passée, voire les comptes complets, qui font apparaître les éventuelles réserves (en ce qui concerne Mains Libres, les réserves doivent être de l'ordre de 85 000 euros).

A mon avis ce point-là peut être mis en avant car il est juste impossible que des subventions soient accordées sans tenir compte de l'état des finances des différentes associations, ce qui détruit d'emblée le concept d'une subvention « égalitaire », au simple prorata des coûts (nombre de casiers, nombre de jours d'ouverture) et sans se préoccuper des ressources.

Le pire est que, au prorata des coûts, Mains Libres ferait certainement partie des bagageries qui devraient recevoir le plus de subventions, alors qu'on est peut-être celle qui en a le moins besoin... Tout ça dans un contexte où l'endettement de Paris est de 130 %, je crois, et où la mairie de Paris cherche désespérément à faire des économies. »

Cette option a finalement été écartée (cf. ci-dessous).

5. Recrutement de bénévoles ADF

5.1. Départs

- Anna-Lisa ne reste que jusqu'à fin octobre, ensuite elle part à Lille
- Fabien n'a plus donné de nouvelles
- Samir part travailler en province jusqu'en décembre inclus
- Noah est affecté à 1h20 de chez lui en transports : « Rentrer à 22h40 chez moi est trop dur. Je préfère me retirer des permanences quelques semaines, avant d'essayer de me greffer sur un créneau, lorsque je maîtriserai mieux mon emploi du temps. »
- Ousmane a disparu

5.2. Arrivées

- Pas de nouvelles arrivées.
- Danièle et Manon sont prêtes à faire de temps en temps des permanences supplémentaires. Elles ont suggéré qu'Geneviève mette les plannings en ligne, de cette façon elles pourront y aller directement et s'ajouter sur les créneaux qui leur conviennent. Manon se charge de la mise en oeuvre technique, avec une phase d'expérimentation à 4 (Danièle, Manon, Radu et Geneviève).
- Il y a à nouveau pas mal de trous dans le planning : on lance une nouvelle campagne sur JeVeuxAider (Geneviève, à relayer sur LinkedIn par Danièle)).

5.3. Pot d'accueil des nouveaux bénévoles ADF

Le pot de rentrée destiné à permettre aux ADF de faire connaissance avec les nouveaux bénévoles a eu lieu le mercredi 14 octobre à 18h30. Il y avait essentiellement des ADF du CA (communication insuffisante vers les usagers ?) et une grande partie des nouveaux bénévoles (Manon, Danièle, Denis, Olivier, Justine, Pauline), cela nous a permis de faire connaissance avec eux. Merci à Corinne de s'être occupée des achats !

6. Attributions récentes de casiers et demandes en cours

6.1. Attributions récentes

- Gérard Lemaire (n°50) (ancien usager), le 1/10

6.2. Casiers rendus

- Rui Santos (n°8) le 30/9

NB : Il y a eu un incident avec Joseph Otieno : il a vidé son casier devant Hicham mais celui-ci ne lui a pas fait remplir de fiche de restitution de casier. Par la suite Joseph est revenu mettre un carton avec du matériel électronique dans son casier et Geneviève, croyant que c'était quelqu'un qui avait squatté ce casier, a tout jeté.

A l'avenir, quand un usager rend son casier, il faut veiller à lui faire remplir la feuille de restitution, la photographier, l'envoyer à Laurent et barrer son nom sur la feuille de pointage. Il faudrait communiquer sur ce point auprès de tous les bénévoles, car cela peut arriver pendant n'importe quelle permanence. Laurent mettra les formulaires dans une pochette dans le casier situé juste derrière la porte de la salle des casiers. Le formulaire rempli par le permanent sera à remettre au même endroit, après l'avoir photographié et envoyé à Laurent par SMS.

6.3. Casiers vidés

Aucun casier vidé depuis le dernier CA.

6.4. Exclusions

Aucune exclusion depuis le dernier CA.

6.5. Demandes en cours

- Christian Gagnon, attendu le 22/10, envoyé par Romane de l'Agora
- Diego Herrera, attendu le 29/10, envoyé par Ophélie des Captifs

Nous avons 3 casiers libres (n°8, 34, 48).

7. Problème des usagers qui ont un hébergement mais gardent leur casier parce qu'ils ont très peu de place pour ranger

Laurent a-t-il pu faire un point sur les usagers hébergés (prévu en septembre et février) ? Oui nous avons proposé des dates à l'Agora et aux Captifs. Rendez-vous prévu le 9/11 avec les Captifs.

Quand leur demandons-nous une attestation certifiant qu'ils ne disposent d'aucun autre espace de stockage ? Nous demanderons au moment du renouvellement des attestations de suivi social.

Compte rendu par Agnès S. des visites qu'elle a faites avec Valérie à la Mie de Pain et au CHU Boulangerie Boulevard Ney : « dans les deux structures, les personnes hébergées de façon pérenne disposent d'un placard sécurisé par un verrou (deux fois plus grand à la Boulangerie qu'à la Mie de Pain mais assez grand tout de même à la Mie de Pain). A mon avis, Valérie était avec moi à la Mie de Pain et pourra le confirmer, il est légitime de demander aux usagers qui sont hébergés là-bas, de libérer leur casier. Nous demanderons précisément à nos partenaires les adresses des hébergements des usagers de la bagagerie et Valérie et moi pourrons aller les visiter pour nous rendre compte. » (Agnès S.)

8. Utilisation des casiers

Bilan de l’utilisation des casiers :

			CA 26/08/2026 (S29, S30, S31, S32)		CA 23/09/2026 (S34, S35, S36, S37, S38)		CA 21/10/2026 (S39, S40, S41, S42)	
N°	**Nom**	**Origine**	**Passage (casier)**	**Décision**	**Passage (casier)**	**Décision**	**Passage (casier)**	**Eléments pour la prise de décision**
1	**POPESCU Vasile**	**Ancien usager**	23 (21)		6 (6)	On attend	**0 (0)**	**Laurent se renseigne auprès de l’APHP**
6	**LE GOFF Yann**	**Ancien usager**	20 (14)		6 (6)	On attend. Samir va lui dire qu’il faut venir plus souvent	**8 (8)**	**Yann a fait un séjour à l’hôpital.**
7	**SAIDI Nadir**	**Morgane et Coralie (ESI Agora)**	0 (0)	On attend la réponse de Laurent	2 (0)	Première lettre	**6 (4)**	**Nadir a repris les permanences.**
9	**BENSAÏD Hicham**	**Coralie (Maraude)**	3 (2)	Il va rendre son casier à la fin du mois de septembre	7 (7)	Rend le casier dans la semaine	**2 (2)**	**Hicham promet de libérer rapidement son casier.**
12	**BELKACEM Tarek**	**Ancien usager**	17 (15)		6 (5)	Il a eu des problèmes avec le RER, on attend	**4 (4)**	**Corinne lui demande s’il a de place pour stocker ses affaires dans son hébergement**
13	**BERIDZE Levan**	**Ancien usager**	12 (5)	Il garde son casier	21 (15)		**6 (5)**	**On attend (problèmes avec le RER D en ce moment)**
14	**PEREIRA Fábio**	**Ancien usager**	0 (0)	On attend	10 (8)	On attend	**3 (3)**	**Première lettre**
14 bis	**TOURÉ Ibrahim**	**Estelle (ESI Agora)**	9 (7)	Au cours des deux dernières semaines il est revenu plus régulièrement.	32 (37)		**11 (8)**	**On attend**
18	**BOUZID Ilyas**	**Ancien usager**	11 (9)		15 (13)		**7 (6)**	**On attend**
21	**GERMAIN Monique**	**Nolwenn (ESI Agora)**	1 (1)	On garde	1 (1)	On garde	**0 (0)**	**On attend**

			CA 26/08/2026 (S29, S30, S31, S32)		CA 23/09/2026 (S34, S35, S36, S37, S38)		CA 21/10/2026 (S39, S40, S41, S42)	
N°	**Nom**	**Origine**	**Passage (casier)**	**Décision**	**Passage (casier)**	**Décision**	**Passage (casier)**	**Eléments pour la prise de décision**
22	**VARGAS Mateo**	**Morgane (ESI Agora)**	0 (0)	Geneviève a oublié d'envoyer la 1ère lettre, merci à Agnès D de le faire	6 (6)	La 1ère lettre a été envoyée. 2ème lettre	**0 (0)**	**Vérifier si Agnès a bien envoyé la 2e lettre, si oui on vide**
23	**AKA Brigitte**		4 (4)	Corinne l'appelle pour faire le point sur sa situation	6 (6)	Elle est hébergée très loin et du coup, quand elle vient faire la permanence, elle dort dehors ! Corinne va lui proposer de faire plutôt le grand ménage	**3 (3)**	**On garde, et elle préfère les permanences plutôt que le grand ménage**
27	**ORTIZ Marie-Claude**	**Nolwenn (ESI Agora)**	3 (1)	Corinne va essayer de la convaincre de continuer à vider son casier quand elle la verra	2 (1)	Marie-Claude a pris une partie des affaires, on attend	**3 (3)**	**Corinne use de sa diplomatie pour la convaincre de vider son casier**
37	**CHERIF Walid**	**Bérénice (ESI Agora)**	18 (14)		15 (13)		**5 (4)**	**On attend**
40	**ZIANI Hakim**	**Morgane (ESI Agora)**	19 (8)	Il semble qu'il va un peu mieux, on attend	0 (0)	Semble très très fatigué, on attend	**2 (2)**	**Hakim n'est pas passé depuis trois semaines. Laurent contacte son travailleur social et éventuellement l'APHP.**

9. Suivi du tri des casiers (depuis le 1/9/2026)

- Ludovic (n°52) le 19/10
- Nadia (n°24) le 16/10
- Radu (n°4) le 7/10
- Ricardo (n°15) le 29/9
- Dmitri (n°32) le 27/9
- Giorgi (n°3) le 26/9
- Ludovic (n°52) le 21/9
- Olga (n°36) le 13/9

10. Respect du règlement intérieur

10.1. Point sur les absences au grand ménage

Grand ménage du 3 octobre :

- Merci à Radu d'avoir coordonné le grand ménage, en l'absence d'Olga qui était souffrante.
- Présents parmi les obligatoires : Marius, Serge, Nadia
- Absents parmi les obligatoires : Hervé
- Présents parmi les volontaires : Bogdan, Radu

	07/03	**04/04**	**9 mai**	**13 juin**	**11 juil**	**8 août**	**5 sept**	**3 oct**
Hervé								Absent
Marius	Excusé	Présent	Présent	Excusé	Excusé	Absent	Présent	Présent
Serge								Présent
Nadia	Présente	Présente	Présente	Absente	Présente	S'est présentée	Présente	Présente

Suggestion de Hicham : Geneviève pourrait envoyer un SMS de rappel aux personnes inscrites au grand ménage la veille au soir, car beaucoup oublient. Geneviève a oublié cette fois, elle va essayer d'y penser la prochaine.

10.2. Point sur les absences aux permanences

NB : ceux qui ont été présents aux 4 dernières permanences sont retirés de la liste.

	Sem 24 août	Sem 31 août	Sem 7 sept	Sem 14 sept	Sem 21 sept	Sem 28 sept	Sem 5 oct	Sem 12 oct
Bilal		Abs			Abs	Retard 30'		
Ibrahim T		Abs		Abs	Abs	Abs		
Youssef K		Abs	Abs		Abs	Abs (exclu)	Abs (exclu)	
Yann		Abs						Abs
Hakim Z				Abs				
Daniel P						Abs		Abs
Fábio		Abs		Abs	Abs	Abs	Abs	Non sollicité
Oleg						Abs		Abs

10.3. Nouvelles personnes à solliciter pour le grand ménage du 31 octobre

- Hervé, Gérard Lemaire
- Olga est volontaire.
- Radu suggère qu'Bogdan fasse le grand ménage plutôt que les permanences, Geneviève l'a retiré du planning et mis au grand ménage.
- Hakim Z : a été retiré des permanences. Peut-on lui demander de faire le grand ménage ? Difficile, car il n'est pas passé depuis 3 semaines.

10.4. Nouveaux usagers à solliciter ou déjà sollicités pour les permanences

- Serge N (Corinne lui demande de choisir le créneau).

10.5. Points individuels

- Frictions entre Lyes et Pedro : la dernière fois on avait dit qu'ils s'étaient réconciliés, mais Pedro nous a à nouveau adressé une longue plainte contre Lyes et aussi Karim qui, selon lui, suivrait l'exemple d'Lyes. Laurent a essayé de détecter l'incident sur les caméras mais n'a rien vu. Karim nous dit que Pedro tient des propos racistes, ce qui est confirmé par d'autres membres du CA. Geneviève et Laurent adresseront un avertissement verbal à Pedro.

- Florin : continue-t-il à venir devant la bagagerie ? Oui. Laurent lui parlera.

- Ricardo : le 13 octobre, Geneviève a constaté qu'Ricardo stockait des affaires personnelles dans le local administratif (son sac à dos, son manteau, mais aussi plusieurs paires de chaussures et d'autres affaires). Il l'a justifié en disant qu'il s'occupait des téléphones, elle lui a dit que la compensation pour les téléphones c'était qu'il pouvait rester un peu plus tard le matin, et lui a demandé de retirer ses affaires. Ricardo les a retirées mais a dit qu'il ne s'occuperait plus des téléphones. Laurent a désactivé le badge journée d'Ricardo.

- Nabil : revient-il devant la bagagerie ? Il est ami avec Ludovic. Laurent parlera à Ludovic demain matin pour lui demander de faire passer le message à Nabil.

- Vasile : message d'Radu le 6 octobre : « Aujourd'hui, il a commencé à boire de la bière et du vin, il a perdu connaissance et a de nouveau été emmené à l'hôpital. » Depuis, on n'a pas de nouvelles. Laurent a envoyé un message à l'APHP.

- Radu a été accusé par Ricardo de stocker des affaires personnelles dans la réserve du matériel : Radu dit qu'il y avait seulement une valise vide. Est-ce que tout ce qui était personnel a été enlevé ? Oui.

- Cédric a-t-il respecté son exclusion ? Fait-il correctement ses permanences depuis ? Oui.

- Ibrahim Touré avait eu un courrier d'avertissement parce qu'il avait été absent deux fois au grand ménage, il s'est présenté la troisième fois et a expliqué qu'il travaillait souvent le samedi matin et ne pouvait pas faire le grand ménage. Puis il a été absent 4 fois en 7 semaines. Il propose de passer le dimanche soir, Geneviève l'a inscrit à la place d'Ousmane, qui ne vient plus.

- Incident entre Youssef Kaddour et Ilyas le 24 septembre. Youssef K. a reconnu les faits et a présenté ses excuses à Ilyas, qui les a acceptées. La sanction a été limitée à 15 jours d'exclusion (du 25 sept au 9 oct). A-t-il respecté la sanction ? Oui. Pas de nouveau problème depuis ? Non.

- Yann fait-il ses permanences correctement ? En ce moment il est hospitalisé.

- Pas de nouveaux problèmes entre Jérôme et Gaston ? Non.

- Hakim a laissé traîner pendant 10 jours un sac devant le casier de Hamid. Geneviève et Manon l'ont ouvert et trié. Il y avait de la nourriture périmée dedans et quelques vêtements sales, elles ont tout jeté à l'exception d'un petit sac avec des médicaments et une ordonnance qu'elles ont remis dans son casier. Apparemment il a stocké d'autres affaires au-dessus des casiers. Manon et Danièle regarderont de quoi il s'agit et jetteront tout ce qui n'est pas précieux.
- Pavel a récupéré 3 sacs de vêtements qui avaient été donnés par une personne extérieure, a-t-il procédé à la distribution ? Oui. A l'avenir, les dons de vêtements doivent systématiquement être déposés dans la salle de change. Merci à chacun de se modérer et de n'en prendre que quelques-uns pour partager avec les autres.
- A qui est le vélo rouge stocké dans la cour derrière la fenêtre du bureau ? Il est à Yann (confirmé par l'intéressé juste après le CA). Il a promis de l'enlever le soir même.
- Le mardi 29 septembre, quelqu'un a déféqué à l'extérieur de la cuvette, au 1er étage. Une idée de qui il s'agit ? Non.
- Le SDF sourd et muet continue-t-il à squatter devant la bagagerie ? Non, Karim lui a demandé de partir et de ne plus stationner devant la bagagerie.
- Le 17 octobre et le 18 octobre, compte tenu des événements à l'extérieur de la bagagerie et des tentatives d'intrusion, 7 usagers ont dormi à la bagagerie le samedi et le dimanche. Tout s'est bien passé. Merci à Radu, Anis et Ricardo d'avoir géré.
- Plaintes de la voisine sur le bruit à l'extérieur :
    - L'affiche pour demander aux usagers de ne plus écouter de musique ni de vidéos devant la bagagerie, ni de passer des coups de fil a été posée à l'extérieur, puis rapatriée à l'intérieur
    - La voisine n'a jamais répondu au message
    - Est-ce que le bruit continue ? Non.
- Autres problèmes de respect du règlement intérieur ? Quelqu'un a affiché un drapeau français au mur. Le CA vote pour son maintien (2 voix contre, 2 abstentions, 11 pour).

En annexe, la liste des sanctions prises depuis la mise en place du registre des sanctions.

2ème Partie (ouverte à tous les adhérents et associations partenaires)

11. Pôle « maison »

11.1. Courses

Corinne a-t-elle pu acheter de nouvelles tasses et un rouleau de cellophane avec un système pour le couper proprement ? Oui.

11.2. Badges électroniques

Laurent a-t-il pu faire le point sur les bénévoles qui ont ou pas un badge à partir du planning des permanences. Oui, n'ont pas encore de badge : Serge, Cédric (il n'en veut pas), Fabrice, Jérôme, Youssef K., Ibrahim T., Hamid, Gaston, Si-Ahmed, Bilal R., Clara. Laurent verra avec chacun s'il préfère utiliser l'application sur le téléphone (la variante la plus simple et la plus économique) ou un badge physique.

11.3. Clé de la réserve alimentaire

A l'issue de sa permanence le 30 août, Yann est parti avec la clé de la réserve alimentaire et Nordine a dû aller la récupérer. La dernière fois, on a estimé que le porte-clé était suffisamment gros. Laurent et Radu ont un double au cas où.

11.4. Badge poubelles

Message de Serge A (habitant de l'immeuble) : « Nous avons reçu en avance les badges pour le futur interphone. Il va falloir que vous en récupériez un aussi. Il faudrait prendre contact avec madame Teixeira qui est la gardienne du 42 rue du Louvre et qui pallie un peu notre actuelle gardienne qui va partir ! » Corinne se charge d'en récupérer deux ou trois.

11.5. Inondation des toilettes

Un robinet a été laissé ouvert dans les toilettes du 1er et cela a provoqué une inondation. C'est apparemment ce qui a dégradé l'une des plaques du faux-plafond au rez-de-chaussée côté ordinateur. Radu a-t-il pu s'occuper de changer cette plaque ? Oui.

11.6. Gestion des téléphones, des recharges et des cartes Sim

Ricardo a cessé de s'occuper des téléphones, rendu l'argent qui restait ainsi que la clé du local administratif (Laurent l'a récupérée).

Hicham et Radu se portent volontaires pour s'en occuper. Merci à eux.

11.7. Désinfection

La désinfection du 6 octobre a-t-elle eu lieu ?

Agnès a-t-elle demandé le traitement contre les cafards ? Celui-ci a-t-il été effectué ?

Point non traité en l'absence de Agnès et Radu (parti à la boulangerie avant la fin de la réunion).

Prochaine désinfection le mardi 3 novembre.

11.8. Récupération invendus à la boulangerie

Samir étant parti pour plusieurs mois, Radu le remplace. Après la réunion, Radu a dit qu'il demanderait à Pedro de s'en occuper le dimanche, la boulangerie étant désormais ouverte ce jour-là aussi. Radu continuera à assurer le samedi jusqu'au retour de Samir.

11.9. Dessin représentant le pape affiché dans la salle du 1er

Geneviève a pris l'initiative d'enlever cette image. La bagagerie doit rester un lieu neutre, où chacun se sent accueilli quelle que soit sa religion. Validé par le CA.

11.10. Incidents du 17 octobre

Lors des « émeutes » du 17 octobre, une vitre de la bagagerie a été cassée. Denis A l'a signalé à Élogie. Radu dit être capable de la réparer, mais ce n'est pas urgent, nous attendrons qu'Élogie s'en charge.

11.11. Lave-linge et sèche-linge

La prochaine réunion aura lieu jeudi 29 octobre à 18h30 à la bagagerie.

Questions soulevées lors de la 2e réunion, dont une partie reste à trancher. Cf. également en annexe le document de synthèse que nous avions préparé en avril pour établir le budget.

- le type de sèche-linge : c'est un séchage par condensation avec pompe à chaleur, l'eau de condensation part à l'évacuation. Pas besoin de sortie externe. Nous avons déjà préparé la plomberie pour brancher les évacuations.
- combien de kilos de linge possibles dans la machine : la capacité de la machine à laver est de 9 kgs, celle de la machine à sécher de 8 kgs. La machine à laver n'a pas vocation à être remplie à bloc. Le modèle proposé est choisi avant tout pour sa durabilité, car il est en inox, sans joint, conçu pour 20000 cycles. La machine lave, rince et essore le mieux lorsqu'elle est remplie aux deux tiers (donc 6-7kgs). Il faudra prévoir un bac dont le volume correspond à peu près à cette capacité pour que les usagers puissent immédiatement voir la capacité maximum autorisée en mettant leurs affaires dans le bac.
- on peut laver les tennis ou pas ? avec un filet ou pas ? On peut laver les tennis, mais à 60°, il y a un risque de les abîmer. En revanche interdiction absolue de les mettre au sèche-linge. Pour les filets, c'est possible, mais ça lave moins bien car l'eau ne circule pas aussi bien entre les affaires.
- peut-on prendre une machine dans laquelle on peut bloquer la température (40°C ou 60°C max) pour éviter que le plastique des chaussures colle sur le tambour ? Pas de chaussures dans le sèche-linge. Dans le lave-linge, les semelles ne pourront pas coller au tambour, mais il y a un risque d'abîmer les chaussures à 60°C.
- peut-on prendre des machines dont on peut bloquer le temps de lavage et de séchage ? (idéalement, pas plus de 40 minutes chaque fois, pour avoir le temps de faire l'ensemble du cycle lavage + séchage sur une permanence et de mettre et sortir le linge chaque fois). De manière générale, les machines que nous envisageons d'acheter sont programmables, on pourra choisir des programmes compatibles avec nos contraintes opérationnelles.
- on calcule quel est l'horaire de démarrage maximal pour réussir à faire les deux et si la personne n'est pas là à l'heure et que personne n'est volontaire pour prendre sa place, on ne lance pas la machine ?
- que se passe-t-il si le séchage (ou le lavage) n'est pas fini à la fin de la permanence ? on laisse tel quel ou quelqu'un doit rester pour sortir le linge afin d'éviter qu'il moisisse ?
- si la personne est partie sans vider la machine, les permanents sortent tout dans une panière ? ou dans un sac poubelle à ranger dans le casier pour éviter les vols ?
- le planning est fait par Laurent (agrafé à la feuille de pointage) ou par Geneviève (envoyé en même temps que le planning des permanences) ?
- comment arbitrer entre un créneau fixe pour que les gens s'en souviennent (ex. mardi matin tous les 15 jours) et le fait qu'il y aura peut-être plus ou moins que 28 candidats ?
- le planning est géré par les permanenciers et la personne signe sous son nom au moment où elle reçoit la lessive ? Il y a une deuxième colonne pour les remplaçants dans le cas où la

personne n'est pas venue ou a échangé son créneau ? une troisième colonne pour que les permanenciers notent les incidents ? (ex : linge non retiré, filtre bouché par une pièce…)

- c'est chaque utilisateur qui vérifie l'état des filtres et la propreté ou on désigne un responsable/référent, qui pourra aussi conseiller les gens qui le font pour la première fois ? (Nadia s'est proposée, est-ce qu'on lui confie cette responsabilité ?)
- est-ce qu'on autorise les gens à faire une machine avec seulement 3-4 vêtements ? Qui contrôle ? Il faut garder en tête que les machines modernes adaptent leur consommation à leur charge. Donc pas vraiment de raison technique d'imposer à quelqu'un un volume minimum. Mais ça prend un créneau ...
- c'est la bagagerie qui fournit la lessive ? poudre ou sachets ? Oui, barils professionnels de 20kgs, stockés derrière la porte de la bagagerie. Et dosette de 50g donnée par les permanents.
- comment éviter le vol de lessive ? où sera-t-elle stockée ? Cf. réponses à la question précédente.
- est-ce qu'on prévoit des sanctions en cas de mauvaise utilisation ? (filtre bouché, inondation…)
- est-ce qu'on rajoute une caméra pour voir qui fait quoi avec les machines et empêcher les vols de linge ?
- Faut-il renforcer la puissance électrique de notre compteur ? Non, en revanche, il faut mettre le four micro-ondes, la cafetière et la bouilloire sur des circuits différents, Laurent s'en occupe.

12. Pôle « relations et communication extérieures » : liens et réunions avec les partenaires associatifs, les autorités de tutelle, les riverains, les élus locaux, la presse, …

12.1. Réunion inter-bagageries

La réunion inter-bagageries a eu lieu samedi 10 octobre à la nouvelle Bagagerie du 17ème, 104 rue Truffaut. Danièle et Manon représentaient Mains Libres.

Bilan d'Danièle : pas de décisions importantes de prises y compris sur les demandes de subvention : pas de consensus sur une demande groupée en raison des grandes disparités entre les structures. Le reste c'était des retours d'expérience et la demande que Mains libres héberge la prochaine réunion. Nous étions contentes d'avoir participé et mieux compris les fameuses disparités y compris de point de vue sur le fonctionnement !

Bilan de Manon : On a passé beaucoup de temps à comparer les pratiques des différentes bagageries sur plusieurs sujets (recrutement de bénévoles, horaires d'ouverture, subvention de la mairie, etc.). On ne s'est pas mis d'accord sur une prise de position collective vis-à-vis de la mairie, vu les disparités entre bagageries. On a parlé un peu du drive collectif et ils ont demandé que les bagageries fassent plus d'efforts pour partager des docs dessus.

Geneviève a demandé à Dominique quelle était la date prévue pour la prochaine réunion de coordination. Le CA est d'accord pour qu'elle ait lieu dans nos locaux. Ce sera le 6/3 de 10h à 12h. L'accueil aura lieu dès 9h30.

13. Pôle « Événements extérieurs », animations

13.1. Activités en remplacement du vide-greniers ?

La réunion de débriefing du VG du quartier de la Bourse a eu lieu le 24 septembre. Nous avons annoncé à nos interlocutrices de la mairie que ce serait le dernier vide-greniers et leur avons demandé si elles auraient des idées de nouvelles activités pour Mains Libres. Elles ont suggéré :

- d'en parler avec Mme Dubreuil de la Fabrique de la Solidarité

- de lire les lettres de la Mairie pour voir s'il y a des événements sur lesquels on pourrait se greffer (éventuellement des événements dans la Halle des Blancs Manteaux)
- d'en discuter avec Cerise

Geneviève a appelé Stéphanie Lebrun (Cerise) pour l'organisation de l'événement du 4 février et à cette occasion Stéphanie a proposé :

- du bénévolat pour gérer les jeux de rue porte du Pont-Neuf (3 bénévoles, chaque mercredi et samedi toute l'année) : est-ce que cela pourrait intéresser des usagers ? (sans gratification financière). Karim est intéressé. Il connaît déjà.
- de donner un coup de main pour la fête que Cerise envisage d'organiser rue Montorgueil en juin : dans ce cas, ce serait une opération collective et Mains Libres pourrait peut-être prévoir une gratification même s'il n'y avait pas de rentrée d'argent : manutention, tenue de stands pour les enfants ?

Par ailleurs, Gérald Tessier (Lion's Club) a dit qu'il réfléchissait à une autre activité à faire avec nous. Il va proposer à Stéphanie de se greffer sur le projet de fête rue Montorgueil (tenue d'un stand alimentaire, à notre bénéfice, auquel on pourrait contribuer ?).

Dans l'immédiat, il faut peut-être se concentrer sur l'organisation des festivités pour le 20e anniversaire.

14. Repas annuel à l'Oratoire

Le repas annuel aura lieu le samedi 13 février 2027 à l'Oratoire. Merci à Corinne qui a obtenu le prêt de la salle !

15. Calendrier

Réunion sur le projet lave-linge et sèche-linge	Jeudi 29 octobre 18h30-19h45	Tout le monde
Grand Ménage	Samedi 31 octobre 9h-11h	Inscrits d'office et volontaires
Réunion de travail sur les 20 ans de la bagagerie (fête, conférence, site web)	Lundi 9 novembre à 18h à la bagagerie	Tout le monde
Prochain CA	Mercredi 18 novembre 2026 18h à 20h à la bagagerie	Membres du CA à 18h Tout le monde à partir de 19h.
Conférence à l'occasion des 20 ans de la bagagerie	Jeudi 4 février A 18h à l'auditorium de Cerise 46 rue Montorgueil	Tout le monde
Repas annuel	Samedi 13 février 12h30 à l'Oratoire	Tout le monde
Assemblée générale	Samedi 13 mars de 9h30 à 12h à la bagagerie	Tout le monde
Fête des 20 ans de la bagagerie	Samedi 24 avril (soir) A la bagagerie	Tout le monde

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée.

Radu Moldovan — Président

Geneviève Rousseau — Secrétaire

ANNEXE 1 : liste des sanctions prises depuis la mise en place du registre des sanctions (pour plus de clarté, les lignes concernant des personnes qui ont quitté la bagagerie ont été archivées).

Usager	Sanction	Raison de la sanction	Début de la sanction	Fin de la sanction
Nadia ROCHE	Avertissement	Incident avec Aurélie	23/12/2023	N/A
Anis MEZIANE	Avertissement	Absence non excusée au grand ménage du 17/2/24	17/02/2024	N/A
Anis MEZIANE	Exclusion temporaire 1 semaine	Absence non excusée au grand ménage du 16/3/24	16/03/2024	23/03/2024
Nadia ROCHE	Avertissement	Absence non excusée au grand ménage du 16/3/24	16/03/2024	N/A
Nadia ROCHE	Avertissement	A refusé de nettoyer l'urine sur sa chaise	15/05/2024	N/A
Marie-Claude ORTIZ	Exclusion 1 semaine	Reste trop longtemps dans la salle des casiers, insultes, cris dans la rue	16/05/2024	23/05/2024
Marie-Claude ORTIZ	Exclusion 15 jours	Reste trop longtemps dans la salle des casiers, insultes, cris dans la rue, incident avec le patron du restaurant voisin	17/06/2024	01/07/2024
Monique GERMAIN	Avertissement écrit	Absence non excusée au grand ménage du 15/6/24	19/06/2024	N/A
Hugo QUISPE MAMANI	Avertissement écrit	Absence répétée aux permanences (3 absences) et refus de faire le grand ménage.	19/09/2024	N/A
Hugo QUISPE MAMANI	Exclusion 15 jours	Absences répétées aux permanences et grands ménages	16/10/2024	30/10/2024
Tarek BELKACEM	Exclusion 15 jours	Vol du sac de couchage de Nordine	02/11/2024	16/11/2024
Vasile POPESCU	Avertissement écrit	Entrée non autorisée dans les locaux hors horaires	20/11/2024	N/A
Vasile POPESCU	Avertissement oral	Entrée non autorisée dans les locaux hors horaires. Dernier avertissement avant reprise du badge jour	05/12/2024	N/A
Marie-Claude ORTIZ	Exclusion 15 jours	Multiples problèmes de comportement	16/01/2025	31/01/2025
Pedro SALAZAR	Trois grands ménages	Dégâts causés dans les toilettes	08/02/2025	N/A
Vasile POPESCU	Suppression du badge jour	Entrées non autorisées à plusieurs reprises.	12/02/2025	N/A
Pedro SALAZAR	Exclusion 15 jours	Absence au grand ménage du 8/2.	13/02/2025	27/02/2025
Daniel PERRIN	Exclusion 15 jours	Comportement le 10/2 (voir PV du CA 12/2)	13/02/2025	27/02/2025
Oleg KOVALENKO	Avertissement écrit	Oleg continue de sortir avec sa tasse dans la rue	10/04/2025	N/A
Lyes BRAHIMI	Avertissement oral	Altercation avec Fábio	22/05/2025	N/A
Oleg KOVALENKO	Avertissement oral	Oleg est encore sorti avec sa tasse dans la rue	22/05/2025	N/A
Lyes BRAHIMI	Exclusion 15 jours	Altercation avec Bilal	17/07/2025	31/07/2025
Marie-Claude ORTIZ	Exclusion 15 jours	Cris et insultes lors de la permanence du 13/7 matin.	17/07/2025	31/07/2025
Ludovic MOREAU	Avertissement oral	Absence au grand ménage.	17/07/2025	N/A
Yann LE GOFF	Avertissement oral	Absence au grand ménage.	17/09/2025	N/A
Walid CHERIF	Avertissement écrit	Deux absences consécutives au grand ménagé.	15/10/2025	N/A
Mounir TAHIRI	Exclusion 15 jours	Insultes	04/04/2026	19/04/2026
Henri VIDAL	Avertissement oral	Absence à sa permanence	06/05/2026	
Mehdi HAMDI	Avertissement oral	Absence au grand ménage.	12/05/2026	
Mateo VARGAS	Avertissement oral	Absences aux permanences	12/05/2026	
Daniel PERRIN	Avertissement oral	Alcool à la bagagerie	12/05/2026	
Lyes BRAHIMI	Avertissement oral	Altercation avec Odette	03/06/2026	
Lyes BRAHIMI	Exclusion 15 jours	Mauvaise blague à Ludovic	01/07/2026	15/07/2026
Hakim ZIANI	Exclusion 15 jours	Insultes répétées	19/07/2026	03/08/2026
Cédric GARNIER	Exclusion 15 jours	A marqué qu'il avait fait les permanences alors que ce n'était pas le cas (deux fois)	23/09/2026	08/10/2026
Ibrahim TOURÉ	Avertissement écrit	Absence au grand ménage (x2)	23/09/2026	N/A
Jérôme FABRE	Avertissement écrit	Altercation avec Gaston	23/09/2026	
Gaston AKOUA	Avertissement écrit	Altercation avec Jérôme	23/09/2026	

ANNEXE 2 : Budget et caractéristiques machines à laver et sécher le linge

Machine	Modèle	Caractéristiques	Durée programme	Coût TTC livré installé	Classe énergétique	Consommation électrique / cycle	Taille et poids
Lave linge	Lave-linge hublot Asko WMC8943PC.S	Modèle professionnel, pompe de vidange qui n'exige qu'une évacuation d'eau standard, structure en acier inoxydable sans joint de hublot (donc pas de moisissure et pas de risque de panne liée à des objets oubliés dans les poches ...), conçue pour 20000 cycles (donc 27 ans d'utilisation à raison de deux cycles par jour), amortisseurs qui réduisent les vibrations	35 minutes (à 40 et 60°)	2 779 €	B	0,65 kWh	hauteur = 850 mm largeur = 595 mm profondeur = 706 mm poids = 77 kg
Sèche linge	Sèche-linge pompe à chaleur Asko TDC1481HC.S	Modèle professionnel à pompe à chaleur, tambour en acier inoxydable de grande capacité (séchage rapide et sans froissage). -60% sur la consommation électrique par rapport à un modèle classique à condensation, ne rejette aucune humidité dans la pièce, évacuation des condensats par l'évacuation d'eau. Conçu pour 15 000 heures (20 ans à raison de deux cycles par jour), filtres industriels robustes, moteur à induction capable d'enchaîner les rotations sans surchauffe.	40 mn à 1h20 selon la charge et la matière.	2 143 €	A++	1,29 kWh	hauteur = 850 mm largeur = 595 mm profondeur = 769 mm poids = 61 kg
Kit de superposition pro avec tablette coulissante	A définir			150 €			
Imprévus				500 €			
Investissement				**5 572 €**			
Coûts de fonctionnement							
Maintenance		Abonnement darty max @ 12 € / mois. Réparation en illimité. Voir si pas de clause limitative pour les associations		144 €			
Consommation lave linge		730 cycles (2 / jour) @ 0,65 kWh @ 0,194 € / kwh		92 €			
Consommation sèche linge		730 cycles (2 / jour) @ 1,29 kWh @ 0,194 € / kwh		183 €			
Consommation eau		Incluse dans nos charges. Environ 30 m3 / an (41 l par cycle), soit un peu moins de 120 € TTC / an		- €			
Lessive		Sacs de poudre professionnelle atomisée type E10 atomisée de 20 kg - Toplinge (chaque sac pèse 20 kgs) pour éviter le vol de pastilles. Et beaucoup plus économique. Dose de 50g par machine donnée par les permanents. A stocker dans le casier derrière la porte de la salle des casiers. 2,5 sacs / an en comptant large (70g au lieu de 50g par machine).		140 €			
Imprévus				200 €			
Total / an				**759 €**			
Coût / cycle (lavage + séchage)		Amortissement de l'investissement sur 15 ans, 730 cycles / an		**1,55 €**			